MODÈLE DE CLAUSE COMPROMISSOIRE

Les Parties au contrat conviennent expressément que tout litige susceptible de naître du fait du présent contrat, notamment de son interprétation ou de son exécution, relèvera d'une procédure d'arbitrage soumise au règlement de la Plate-Forme de Médiation et d'Arbitrage ***(Région)*** auquel elles adhèrent sans réserve.

Elles donnent compétence au Centre d’Arbitrage suivant : ***(Insérer ici le centre d’arbitrage choisi)***